

ÉTAT ET RELIGION

Un État peut-il incarner une religion ? Aujourd'hui Israël se présente comme l'« État juif », l'Inde comme celui de l'hindouisme, l'Afghanistan ou l'Iran se veulent des États islamistes, Trump ne cesse de se référer à la religion chrétienne et son mouvement MAGA est soutenu par la plupart des Églises évangélistes. En France, nous défendons une autre conception : le respect de toutes les religions, se traduisant par un État responsable de la liberté des cultes, appliquant le principe de laïcité.

Un État lié à une religion est nécessairement autocratique puisqu'il considère ses concitoyens ne pratiquant pas la religion officielle comme des hérétiques. Par conséquent, ces derniers ne sont pas de véritables citoyens et subissent au mieux des restrictions de liberté, au pire des persécutions. Les protestants savent par leur histoire ce que cela signifie.

Un État religieux rend la critique difficile. On est tout de suite qualifié d'antisémite si on s'attaque à Israël, d'islamophobe si on condamne un État prônant un islam rigoriste... En fait, c'est en s'assimilant à une religion que ces États placent celle-ci dans une situation particulière. Condamner les horribles et inacceptables attentats du 7 octobre 2023 ou l'attitude des talibans, ce n'est pas assimiler l'islam à ces actes barbares. De même, il est inacceptable d'être considéré comme antisémite quand on condamne la guerre menée par Israël à Gaza et qu'on la considère excessive. Vouloir anéantir le Hamas est sain ; mener une guerre aussi meurtrière pour la population civile pose pour le moins question.

Croire est un droit absolu, mais pourquoi l'État dont je suis le citoyen prétendrait-il m'imposer une religion ? Pourquoi critiquer un État serait-il une atteinte à une religion ?

Christian Philip, recteur et professeur des Universités, ancien député

Cette chronique n'engage que celle ou celui qui l'a personnellement écrite, dans toute la diversité de la communauté protestante de France chère à l'esprit de "Réforme". Cependant cette expression n'engage d'aucune façon la ligne éditoriale de "Réforme", ni la rédaction du journal.